

Lutte contre les violences faites aux femmes Le CHU travaille au quotidien pour accompagner les femmes victimes de violences

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le CHU de Clermont-Ferrand met en lumière le travail quotidien de ses équipes pour accompagner les victimes de violences mais également les dispositifs récents mis en place.

4^e édition de la journée d'étude pour lutter contre les violences faites aux femmes

Chaque année, le CHU de Clermont-Ferrand propose une journée d'étude sur les violences faites aux femmes. **Cette journée s'adresse à un public très diversifié** : professionnel(le)s de santé mais également des professionnel(le)s des ministères de la justice (magistrats), de l'intérieur (police et gendarmerie notamment), de l'éducation nationale ou de l'agriculture (lycées agricoles), sans oublier ceux et celles des collectivités locales (Mairie de Clermont-Ferrand et Département du Puy-de-Dôme) et des associations.

Le thème choisi pour cette année (23 novembre) est « consentement et sexualité ». **Rendez-vous largement attendu chaque année, cette 4^e édition ne fait pas figure d'exception** : la journée affiche complète et accueillera des professionnel(le)s venu(e)s de tout le département, voire des départements voisins.

Une campagne de sensibilisation face aux violences faites aux femmes

Un groupe de travail dédié du CHU a développé une **campagne de sensibilisation au sein du CHU sur les violences au sein du couple**.

Déployée cette semaine, la campagne s'adresse :

- aux patient(e)s, par le biais d'affiches, pour leur indiquer la possibilité de parler de ces violences aux soignant(e) qu'ils/elles rencontrent ;
- aux agents pour leur proposer une boîte à outils abordant cette thématique.

Un dispositif de pré-plainte simplifiée (PPS) en cours de mise en place

Dans le cadre du Plan départemental de prévention et de lutte contre les violences conjugales 2019-2021, des travaux de coordination entre l'État, le Tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand, le CHU de Clermont-Ferrand et les services de police et gendarmerie ont été engagés. Ils permettent notamment, de **faciliter l'accès à la prise d'une pré-plainte à l'hôpital** pour les personnes qui se présentent aux urgences hospitalières et indiquant avoir fait l'objet de violences conjugales.

Une convention sera signée prochainement pour définir les modalités d'organisation de cette pré-plainte simplifiée à l'hôpital, visant à améliorer l'accompagnement des victimes de violences au sein du couple.

Dans une phase d'expérimentation depuis le printemps, une soixantaine de victimes ont pu bénéficier du dispositif.

La prise en charge des victimes au CHU* en quelques chiffres :

- Service de victimologie adultes :
 - 1702 consultations réalisées
 - 354 consultations en lien avec les violences conjugales (ce qui représente 21%). Les victimes sont issues principalement du département du Puy-de-Dôme, mais aussi des autres départements auvergnats.
 - L'année 2020, marquée par les confinements, a eu un impact sur le nombre total de patients examinés (en diminution par rapport à 2019), par contre les dossiers de violences conjugales sont restées à un niveau élevé (354).
 - Les violences rencontrées sont de tout type : violences morales, physiques, sexuelles, pressions financières, pressions auprès des enfants, etc.
- Service de victimologie enfants et femmes enceintes :
 - 715 victimes reçues ;
 - 1644 consultations réalisées ;
 - 451 réquisitions judiciaires ;
 - 43 femmes enceintes victimes de violences conjugales suivies dans le service : 11 signalements judiciaires de femmes enceintes et 28 pour les mineur(e)s, 19 informations préoccupantes transmises ;
 - Les violences sexuelles représentent 1/3 des motifs de consultations, les 2/3 restants sont des agressions sexuelles commises par des membres de la famille.

CONTACTS PRESSE

Tatiana BLANC, chargée de communication

04 73 75 10 87 ou 06 33 21 02 09

Alice PAPON-VIDAL, chargée de communication

04 73 75 10 48 ou 06 84 44 19 96

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée uniquement au service communication via l'adresse suivante :
communication@chu-clermontferrand.fr

* Chiffres d'activité de 2020